Proposition de thèse - Appel à candidature à un contrat doctoral (2022-2025)
à l'UMR 1248 AGIR - Toulouse INP - Ecole Doctorale TESC

L'UMR Toulouse INP - INRAE AGIR recherche un.e candidat.e pour un doctorat pluridisciplinaire en gestion et économie à partir d'octobre 2022 sur le thème :

Nouveaux modes d'organisation du travail, bien-être au travail et résilience des systèmes productifs agricoles

Doctorat en Gestion (Gestion des Ressources Humaines) et/ou en Economie (Economie des Organisations)

Contexte du sujet

Le maintien du nombre d'actifs agricoles[1] est aujourd'hui un enjeu majeur pour améliorer la résilience des systèmes productifs face aux incertitudes croissantes et les accompagner dans le processus de transition agroécologique.

Dans le contexte socio-économique actuel, les chefs d'exploitations agricoles sont confrontés à des exigences au travail élevées (surcharge de travail, insécurité professionnelle, isolement …) rendant le métier peu attractif, fragilisant d'autant les systèmes productifs. Et lorsqu'un individu n'a pas suffisamment de ressources pour faire face aux exigences, elles initient un processus de détérioration de la santé qui se traduit par du stress au travail, de l'épuisement professionnel ou encore des idées ou comportements suicidaires (Hobfoll, 1989 ; Demerouti et al., 2001). Or, la profession d'agriculteur est particulièrement touchée par cette détresse psychologique qui affecte fortement l'exercice du métier et qui peut conduire à des sorties précoces (Barraud-Didier et al., 2021).

Parallèlement à ce mal-être, on observe partout en France l'essor de nouvelles façons d'organiser le travail sur l'exploitation et à l'échelle des territoires (Forget et al., 2019). Notamment, de plus en plus de chefs d'exploitation délèguent tout ou partie des tâches agricoles à un tiers, en recourant à des entreprises de travaux agricoles, à des groupements d'employeurs, ou encore à des agences d'intérim françaises et étrangères (Nguyen et al., 2020).

Thème de la recherche et démarche envisagée

Cette recherche vise à étudier la relation entre, d'un côté, la délégation de tâches à un tiers, et de l'autre, le bien-être au travail des actifs agricoles et la résilience des systèmes productifs.

Déléguer des tâches à un tiers, est une relation de « faire-faire » et/ou « faire avec » qui présente théoriquement des bénéfices pour le chef d'exploitation qui délègue. Outre le fait de ne pas avoir à faire lui-même les tâches, ce mode d'organisation du travail lui évite d'avoir recours à l'embauche de salariés dont il aura à assumer seul les coûts de recrutement et de gestion. Il peut alors se consacrer à des ateliers productifs plus créateurs de valeur, ou encore dégager du temps libre pour des activités pour lesquelles il a plus d'appétence ou pour sa famille.

Cependant, dans certaines situations, déléguer peut générer des coûts importants de coordination, et possiblement engendrer des effets négatifs pour celui qui délègue comme pour les autres parties prenantes de cette relation. Des difficultés d'entente au sein des groupements d'employeurs, ou encore un partage inégal des risques (techniques, économiques…) entre le chef d'exploitation-déléguant et l'entreprise de travaux agricoles, sont des exemples de situations susceptibles d'affecter les autres catégories d'actifs agricoles impliqués et l'organisation productive dans son ensemble.

[1] chefs d'exploitation, chefs d'entreprise agricole, co-exploitants, aides familiaux et salariés agricoles

Ainsi, en mobilisant les outils de la gestion des ressources humaines et de l'économie des organisations, la recherche cherche à éclairer les relations réciproques entre différents modes d'organisation de la délégation de tâches et le bien-être au travail pour l'ensemble des acteurs impliqués. Elle questionnera également les effets à terme de ces nouveaux modes d'organisation du travail sur la capacité des systèmes productifs à gérer les incertitudes de leur environnement socio-économique et à répondre aux enjeux de la transition. Elle s'appuiera sur un important travail d'enquêtes de terrain auprès des différents acteurs impliqués dans la relation de délégation de tâches.

Ancrage institutionnel et direction de thèse

L'équipe ODYCEE de l'UMR INP-INRAE AGIR, composée de chercheurs et d'enseignants-chercheurs en sciences humaines et sociales, accueillera le.a doctorant.e. La thèse s'inscrit dans le prolongement des travaux de l'équipe sur les nouvelles formes d'organisation sociales et économiques du travail en agriculture et leur inscription dans le processus de transition agroécologique (Axes 1 et 2 des recherches d'Odycée). Elle participera également aux travaux de la Chaire de recherche et d'enseignement GERMEA sur les mutations des entreprises agricoles. Il/Elle sera basé.e à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse.

Une co-direction de thèse sera assurée par Valérie Barraud-Didier, Maître de conférences en Gestion des Ressources Humaines, habilitée à diriger des recherches, et Geneviève Nguyen, Maître de conférences en Economie, habilitée à diriger des recherches.

L'école doctorale de rattachement sera l'école TESC. Le.a doctorant.e bénéficiera d'une bourse de thèse et d'une couverture de ses frais de fonctionnement (déplacements, frais de séminaires, etc.).

Profil du candidat.e recherché.e

- Etudiant.e en formation ou toute personne ayant eu une formation du type
 - Master Gestion (spécialité Gestion des Ressources Humaines) ou Economie / Une connaissance du secteur agricole sera appréciée
 - Ou Ingénieur agronome avec une sensibilité aux Sciences Humaines et Sociales / Une attention particulière sera portée aux dossiers présentant une formation à la recherche
- Capacité à lire et à communiquer en anglais scientifique
- Disponible pour le démarrage de la thèse à partir du **1er octobre 2022**

Modalités de candidature

Composition du dossier de candidature :

- Un CV complet
- Une lettre de motivation adressée aux futures directrices de thèse
- Un projet de recherche de 3 à 5 pages sur le thème de recherche
- Un relevé des notes de Master 1 et 2 ou des 3 années de la formation d'ingénieur agronome
- Deux lettres de recommandation

Calendrier du concours :

- Dépôt du dossier de candidature **au plus tard le 30 juin 2022**, à envoyer à : valerie.barraud-didier@toulouse-inp.fr et genevieve.nguyen@toulouse-inp.fr
- Audition des candidats sélectionnés au cours de la **première quinzaine de juillet 2022**

Pour tout complément d'information, envoyer un mail aux deux personnes précédemment citées.